



Livret Actions des Associations FNE13

2023



<https://www.fne13.fr/>



Chouette Chevêche – JM CHIANEA

Envergure de 1,50 à 1,80 mètre



Aigle de Bonelli – INPN - S.Wroza

Union d'acteurs de la société civile,
pour la Sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'Environnement



Jean-Charles

Isabelle

Richard

Guislaine

EDITO 2023



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

BOUCHES-DU-RHÔNE

Qui nous sommes :

Des Femmes et des Hommes
AGISSANTS pour la Sauvegarde de
la Vie et de la Nature.

Une fédération à l'écoute et en
accompagnement de ses membres
porteurs de projets.

Une fédération agile car dotée de
délégations ; réactive (En 2023 > 47
Bureaux Exécutifs et 6 Conseils
d'Administration au sein des
territoires), en toute connaissance
car participant à 50 structures et
commissions institutionnelles.

2023 c'est toujours plus de
juridique (4 avocats)

2023, c'est plus d'engagements ;
Calanques, Présidence du Conseil
Economique, Social et Culturel
La Camargue victime du sel par
manque d'eau douce.



Le « Biou », taureau semi-sauvage
Richard Hardouin - Président



Stéphane Coppey

Nos dirigeants n'ont plus que deux mots à la
bouche : Réindustrialisation et décarbonation.

Alors qu'ils n'ont rien fait, ou presque, pendant
30 ans, sur le sujet. Bien au contraire.

Alors oui, il faut accélérer le mouvement !

Mais sans piétiner le droit de l'environnement,
âprement acquis au fil des années.

Fabriquer des panneaux solaires ici plutôt qu'en Chine, pourquoi pas
; au prix de l'artificialisation des sols, de la construction de routes ?

Utiliser le vecteur hydrogène, peut-être ; sans s'interroger sur ses
utilisations actuelles fortement émettrices de gaz à effet de serre ?

Brûler davantage de déchets plutôt que les valoriser ? Juste pour
économiser des quotas carbone, au détriment de la santé des
populations riveraines ?

La transition écologique constitue une véritable mutation de la
société. Elle ne se fera pas en brûlant les étapes.

19 Administrateurs au 31 /12/2023

19 administrateurs animent et gouvernent l'union d'acteurs pour la protection de la nature et de l'environnement que constitue FNE13. 8 se réunissent chaque semaine en Bureau et gèrent au quotidien par délégation dans le cadre d'une organisation stratégique personnalisée.

Administrateurs au Bureau (8)

Président	Richard HARDOUIN
Secrétaire	Raymond MARTINI
Trésorier	Pierre GALLOUIN
Trésorier assistant	Philippe MUSARELLA
Déleg. jurid & Mobil	Stéphane COPPEY
Déleg. Com	Jean-Luc MOYA
Déleg. aux Risques	André SARKISSIAN
Déleg. ajt aux Risques	Claude CALVET

† 10 2023

ROLLAND Jean-Charles

Association / Siège social

CAN Environnement	13012
APCP	Peypin
ASRNA	Septèmes
Poumon Vert Saint Mitre	13013
Les Libres Nageurs	13001
Agir pour la Crau	St Martin de Crau
Membre individuel	13012
Bouc Bel Air Environnement	

Cabriès Nature Environnt



Cabriès Nature Environnt

25 11 2023 Coopté

MASSE Jérémy

Autres administrateurs (11)

BLANC Amick	LDA	Fontvieille
BOUSQUET-FABRE MH	ACEN	Arles
CHIESA Monique	Riverains Pont de Crau	Arles
DORET Guislaine	Nostà mar	Rognac
GOLEA Alain	Terres Fertiles	Auriol
LAPEBIE Jean-Pierre	Cap au Nord	13016
PLATON Thierry	La Parole aux Citoyens	Mallermort
REGNIER Alexandre	LFRT	Fontvieille
REYNAUD Jean	ADBVH	La Penne sur Huveaune
VEYRIE Gilbert	Ass. Sénas	Défense Environnement

CA FNE13_03 avril 2023_ Marseille



Nos vocations

Protéger, conserver, restaurer et améliorer :

- * Les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres et marins ; les espaces forestiers et les terres agricoles.
- * Les espèces animales et végétales,
 - La diversité et les équilibres fondamentaux écologiques : la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sous-sols, les sites et paysages
 - Le patrimoine architectural, historique et archéologique remarquable
 - Le cadre et la qualité de vie.

Lutter contre :

- * Les pollutions et nuisances,
- * Prévenir les dommages écologiques et les risques naturels, technologiques et sanitaires,
- * Participer à la sauvegarde du domaine public naturel, fluvial, maritime, des chemins ruraux, des chemins de randonnée, et lutter contre leur aliénation,

Promouvoir la connaissance et le respect de la nature, et d'une manière générale, d'agir pour la sauvegarde de l'environnement, de la santé publique ; pour la défense d'un aménagement économe, harmonieux et équilibré du territoire, d'une mobilité durable ; dans les domaines des transports et de l'urbanisme, ainsi que la défense en justice l'ensemble de ses membres, individuels, groupements et associations.

FNE 13 accompagne les activités de ses associations en laissant à chacune la responsabilité de leurs actions, locales et départementales, sous condition que leurs actions soient compatibles avec nos vocations statutaires.

25 mars 2023 Fuveau – Oasis la Nourrice - FNE13

LPO Oasis Nostàmar CAN Rousset Trets
Philippe Christel Emeline Richard Lucien Laurent

Photo RH



Agir « Local »

5

Agir « Local », FNE13 s'en donne la capacité au sein du département des Bouches-du-Rhône.

Avec 119 communes dont 53 de moins de 5 000 habitants, obtenir un maillage FNE13 complet du département des Bouches-du-Rhône par ses associations membres et groupements de membres individuels relève de la quête du Graal.

Cependant FNE13 a augmenté sensiblement en 2023 sa capacité à sa capacité à agir.

FNE13 est ainsi active via ses associations ou ses membres directs dans 44 communes.

Aix-en-Provence	Ensuès	Pennes Mirabeau	Saint-Chamas
Arles	Fontvieille	Mallermort	St-Martin Crau
Aubagne	Fuveau	Marseille	Salon de Prov
Auriol	Gardanne	Meyreuil	Sausset
Aurons	Gémenos	Peypin	Sénas
Bouc-Bel-Air	La Barben	Port de Bouc	Septèmes les Va
Cabriès	La Ciotat	Puy Ste Réparate	Simiane
Carry-le-Rouet	La Penne sur Huv	Rognac	Trets
Cassis	Lambesc	Rognonas	Velaux
Châteauneuf les-M	Lançon	Roquevaire	Venelles
Eguilles	Le Rove	Rousset	Ventabren

26 mai 2023 – Ferme Les Jardins de Paradis - Saint Canadet
Association de développement de l'Agriculture de Puy Sainte Réparate
Photos Richard Hardouin



2023

49 Associations font



(6) Pays d'Arles - 6 communes

Arles	Arles Camargue Env't et Nature
Arles	Collectif des riverains Pont de Crau
Arles	NACICCA
Fontvieille	Les Flamants Roses du Trébon (LFRT)
Fontvieille	Ligue de Défense des Alpilles (LDA)
Saint Martin de Crau	Agir pour la Crau

(8) PLUi 2024 Pays Salonais - 17 communes

Aurons	Préservons Aurons
La Barben	Bien Vivre à La Barben et ses Envir.
Lançon-Provence	CIQ Val de Sibourg
Mallemort	La Parole aux Citoyens
Rognac	Nostà mar
Sénas	Ass. Sénas Défense Environnement
Saint Chamas	Collectif Cistude
Velaux	Alternative Velaux

(12) PLUi Pays d'Aix - 36 communes

Aix en Provence	Collectif Danger Aix Avenir (CD2A)
Bouc Bel Air	Bouc Bel Air Environnement (BBAE)
Cabriès	Cabriès Nature Environnement (CNE)
Fuveau	Oasis de la Nourrice
Lambesc	Lambesc Est
	SOS Ecureuil Provence
Puy Sainte Réparate	Ass. Développement Agriculture de PSR
Meyreuil	ALNP
Rousset	Ass. Sauveg. Patrimoine Roussétain
Trets	Respire 13
Venelles	Carrefour Citoyen Venelles et Pays d'Aix
Ventabren	Ventabren demain



01 juillet 2023
CA FNE13
Ferme de Paradis
Saint Canadet
Puy Sainte Réparate

2023

49 Associations font

**(4) PLUi Pays d'Aubagne et de l'Etoile - 12 communes**

Auriol	Forum Citoyen
Auriol	Terres Fertiles
La Penne sur Huveaune	Ass. DEBV Huveaune
Peypin	Ass. Protection Collines Peypinoises

(19) PLUi Marseille Provence - 18 communes

Carry-le-Rouet	Groupeement Côte Bleue-FNE13
Cassis	UNPMCalanques
Châteauneuf Les Martigues	Eco-relais
Gémenos	Vivre à Gémenos
Marseille 13001	Les Libres Nageurs
Marseille 13006	Société Suisse de Bienfaisance
Marseille 13007	Ass. Frioul un Nouveau Regard
Marseille 13008	CIQ Callelongue
	CIQ Madrague Montredon ..
	CIQ Saména
	Yachting Club de la Pointe Rouge
Marseille 13011	La Chevêche
Marseille 13012	Coll. Anti-Nuisances Environnement
	CIQ L'Eure, les Rampals
Marseille 13013	Ass. Poumon Vert Saint-Mitre
Marseille 13016	Cap au Nord
Le Rove	Planète Zéro Déchets
Septèmes Les Vallons	Action Env't Septèmes et Environs
«	Ass.Septèmes Réduct Nuis Autorout

18 mars
2023
AG FNE13
Venelles



2023



Groupements de membres FNE13

FNE13 a vocation à accompagner toute action d'intérêt général en lien avec la protection de l'environnement, même si ses membres FNE13 porteurs ne se sont pas constitués en associations déclarées.

C'est ainsi que FNE13 par sa notoriété, est sollicité par divers Collectifs et associations **pour les accompagner dans leurs actions.**

Conditionnalité de l'accompagnement FNE13

FNE 13 s'interdit expressément d'adhérer à tout parti politique ou à toute organisation confessionnelle.

A ce titre, FNE 13 s'engage à adopter une attitude de neutralité dans les positions qu'elle sera conduite à prendre.

En particulier, FNE 13 s'interdit de représenter, sous quelque forme que ce soit, des partis politiques même si leur orientation en matière d'environnement est similaire à la sienne, que ce soit dans ses rapports avec le pouvoir exécutif ou le pouvoir législatif ou dans ses rapports avec les autres associations ou le public.

Ainsi, FNE13 ne pourra pas se faire représenter par des personnes disposant d'un statut d'élu de la République.

Cela étant, FNE13 pour un projet, AGIT volontiers avec toutes celles et tous ceux qui y contribuent.

2023

9



120 Membres individuels

Regroupés en associations de fait ou non, 120 membres individuels agissent au sein de FNE13 qui leur apporte écoute, conseil et accompagnement dans leurs démarches et actions de sauvegarde de la Vie, de la Nature et de l'Environnement.

S'ajoutant à nos associations, nos membres individuels, souvent regroupés, contribuent à mailler le département.

Carry-Le-Rouet - Groupement Côte Bleue
Urbanisme et Environnement

Fuveau
Contre le projet SCEA Château d'Arc

Gardanne - Groupement La Bonde
Artificialisation d'une zone humide

Lambesc
Pour une urbanisation respectueuse de l'Environnement
A évolué en association déclarée courant 2023

Roquevaire - Groupement Chemin de Barbouillet
Pour un arrêt Valtram mieux placé.

Roquevaire - Collectif Clos de Dorgale
Pour une protection phonique vis-à-vis du Valtram

Mer en Ville !

Promouvoir la nage en eau libre et militer pour la protection du littoral

L'association <https://libres-nageurs.fr/>, créée fin 2021, membre FNE13 depuis 2023, a déjà de belles réalisations à son actif :



Une nage découverte chaque 1^{er} samedi ou dimanche du mois dans la baie de Marseille ... et même dans l'étang de Berre à la découverte de nouvelles zoostères



Les rencontres annuelles de la nage en eau libre, au Mucem, et un dialogue soutenu avec la ville et le port en vue d'un plus libre accès à la digue du Large

Les « 12 heures dingues » de la digue des Catalans, avec plus de 120 participant-e-s début septembre, et l'action « Sécurité en mer » avec d'autres associations dont les Nageurs du Prado (membre FNE13 également)

L'ouverture progressive à la baignade des bassins entourant la Villa Cosquer et le Mucem, avec une inauguration promise par la ville de Marseille début juin 2024.



Sur plan d'eau à potabiliser ? **Prudence !**

Vallon DOL Marseille

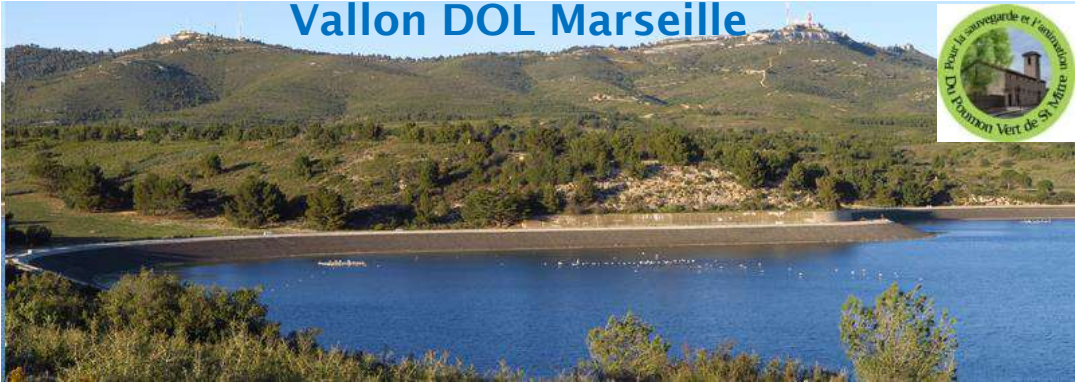


Photo association PVSM

Accélérer les projets de production d'énergie renouvelable ne doit pas s'affranchir du principe de précaution !

La Société du Canal de Provence et EDF Renouvelables, projette d'installer une centrale photovoltaïque flottante de 12 ha sur un réservoir 3 millions de m³ d'eau ... à potabiliser.

L'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire (ANSES) pointe l'apparition de particules sous l'effet du vieillissement.

Or les étapes actuelles de potabilisation de l'eau ne sont pas calibrées pour traiter les polluants organiques qui résulteraient de la dégradation des matériaux.

L'association PVSM a obtenu en 2023 de l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'avis qu'en phase d'exploitation : « *Un suivi spécifique de la qualité de l'eau sera réalisé. Il fera l'objet d'un arrêté préfectoral qui précisera l'ensemble des mesures de surveillance à mettre en œuvre en fonction de l'ensemble des matériaux effectivement employés.*

A cet effet, le pétitionnaire devra transmettre à l'ARS, préalablement à l'installation de la centrale photovoltaïque toutes les informations nécessaires pour ce faire, et le cas échéant, signaler tout changement éventuel une fois celle-ci mise en œuvre ».

Urbanisme

Artificialisation inutile des sols !

FNE13 participe aux concertations en tant que "personne publique consultée" (PPC).

Nos représentants sont présents lors des réunions publiques, déposent des contributions sur les registres numériques, rencontrent les commissaires enquêteurs lors des enquêtes publiques, interviennent en commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), organisent des réunions publiques en collaboration avec d'autres associations environnementales et collectifs citoyens.

Et pourtant, malgré les appels répétés des citoyens, des associations environnementales et des scientifiques, ces **documents d'urbanisme d'un autre temps** continuent à être adoptés sous la pression des maires qui apportent leur lot d'artificialisation inutile des sols, avec des conséquences néfastes pour le climat, l'environnement, la biodiversité et la santé des populations.

Les collectivités ont l'immense défi de **réorienter notre société vers plus de sobriété** en énergie, en matériaux, en ressources, en espaces et de repenser la capacité de résilience de leurs territoires.

FNE13 et ses associations contribuent, avec d'autres organismes, à alerter les élus et les techniciens de la Métropole.



La loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est bafouée !

Agir en justice - S'en donner les moyens

Contre les avis du préfet et des associations, la Métropole Aix Marseille Provence persiste à prévoir de nombreuses artificialisations des sols dans ses Plans Locaux d'Urbanismes intercommunaux (PLUi).

FNE13 a émis 20 avis défavorables en CDPENAF* sur les 42 nouvelles STECAL** et identifié 90 OAP*** sur les 139 d'intentions !

- CDPENAF* : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
- STECAL** : Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées
- OAP*** : Orientations d'Aménagement et de Programmation

Par le passé, face tant de projets problématiques, FNE13 exerçait un recours global contre le PLUi - Or les nombreuses formes d'aménagements dérogatoires susceptibles d'évoluer indépendamment, tendent à fragiliser cette procédure.

Aussi FNE13 s'attache-t-elle dorénavant à accompagner au cas par cas chacune de ses associations agissant au sein de leur commune pour le respect de la réglementation dont la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Cependant passer d'un recours global en Tribunal Administratif à de multiples recours, suppose de pouvoir disposer des moyens financiers nécessaires- Moyens financiers grâce à vos dons, possiblement défiscalisables à 66% pour les particuliers et à 60% pour les entreprises.

[Stop à l'artificialisation des sols ! \(helloasso.com\)](http://helloasso.com)

Si une STECAL ou une OAP vous apparaît problématique, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Fne13.contact@gmail.com

Pré projet alternatif citoyen « *Nouvel Ère - Nouvel Air* »

Le territoire en transition Gardanne-Meyreuil a fait l'objet au fil du temps d'une densification intensive imbriquant espaces industriels et résidentiels, ce qui en termes de Santé Publique et de Cadre de Vie est rarement compatible.

C'est pourquoi, associations et riverains de la friche industrielle de la centrale électrique de Gardanne-Meyreuil refusent qu'on leur impose des industries lourdes et polluantes, localisées sur ce site par avidité pour des subventions plantureuses initiées par le plan charbon.



Photo Claude CALVET

Une forte mobilisation accompagnée par FNE13 a permis de faire avorter un premier projet classé SEVESO, imposé sans étude de danger et sans étude d'impact environnemental.

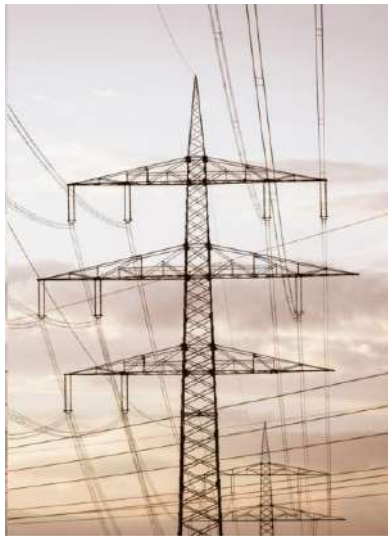
Devançant une prochaine bordée de projets inopportuns, et soucieux de l'évolution économique et environnementale du site, **l'ALNP a contribué à un pré-projet alternatif citoyen « *Nouvel Ère - Nouvel Air* »** étudié et porté, par des CIQ et des associations.

Ouvrage reconnu par le sous-préfet et des personnalités économiques locales, aboutit à une procédure pour mandater l'étude et le financement de ce projet par un cabinet d'urbanisme.



Massacre à la Très Haute Tension

Sur 65 km séparant Jonquières Saint-Vincent (30) à Fos-sur-Mer (13), le projet de ligne aérienne **400 000 Volts** sera destructeur à jamais.



180 pylônes d'une hauteur analogue à 15, 20 étages.

Destructions :

- ❖ de Biodiversité
- ❖ de terres agricoles

Atteintes :

- ❖ à la santé des riverains
- ❖ aux paysages
- ❖ aux sites patrimoniaux
- ❖ au cadre de vie
- ❖ aux activités de tourisme

En danger, les espaces naturels pourtant protégés :

- ❖ la Réserve de biosphère de Camargue,
- ❖ 2 sites zones humides d'importance internationale,
- ❖ 21 sites Natura 2000,
- ❖ 2 parcs naturels régionaux (Camargue et aux portes des Alpilles),
- ❖ 3 réserves nationales (Crau, Vigueirat et Camargue),
- ❖ 4 réserves régionales (Ilon, Poitevine, Pourra, Tour du Valat).

Nous refusons ce projet en l'état et aux conséquences désastreuses.



Patrimoine historique

16

Château de La Barben

Protéger, conserver, restaurer et améliorer le patrimoine architectural remarquable, tel est aussi la vocation FNE13.



Le nouveau propriétaire sous la raison sociale « Rocher Mistral » marchandise le monument historique en multipliant les infractions :

- Bâtiments modulaires (billetterie, sanitaires...) installés malgré le rejet des demandes de permis
- Rampe ouverte dans le mur d'enceinte malgré le refus du Préfet et de l'Architecte des Bâtiments de France
- Confortement non conforme de la rampe d'accès au Château
- Réfection non conforme du mur d'enceinte du potager
- Installation non conforme de deux transformateurs
- Transformation non conforme des écuries en restaurant

Sans compter la colonie de 600 murins à oreilles échancrées de 2020, a chuté à 460 en 2021 et dont il est bien difficile de savoir combien de ces chiroptères subsistent encore aujourd'hui.



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

BOUCHES-DU-RHÔNE

Empoisonné !

- Herbicides,
- Pesticides,
- Engrais chimiques

Salinisé !

- Eaux polluées non utilisables
- Evaporation
- Endiguage excessif



2023 _ Peu profond, le Vaccarès pourrait se traverser à pied – Photo Richard Hardouin

Pour un retour à la vie.

Mettre fin à son intoxication

Préventif

En bassin versant du Vaccarès, Agriculture Bio exclusivement pour usage de son eau en gravitaire.

Curatif

Dépolluer par les plantes

- **Phytoremédiation**

(Dégradation-Extraction, ...)

Réduire sa teneur en sel

Moins de pluies et échange lagunaire restreint font que sa salinité dépasse celle de la mer(35g/l). Or au-delà de 60g/l, la plupart des herbiers et des poissons disparaissent.

- **Apports par gravité d'eaux douces saines.**

- **Rétablir les connexions avec la mer.**

- **Dérivation partielle du canal hydroélectrique Saint-Chamas plutôt que déversement en Golfe de Fos.**

Nuisances Air-Bruit ?

Soyez acteur de la préservation
de votre santé.

SIGNALEZ !



Application Atmosud, élaborée dans le but d'offrir à chacun la possibilité de d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air qu'il respire - 15 000 litres / jour.

[SignalAir – Applications sur Google Play](https://www.signalair.eu/fr/)

<https://www.signalair.eu/fr/>



AtmoSud

Inspirer un air meilleur

1. Je me connecte à SignalAir
2. Je renseigne ma localisation
3. Je caractérise la nuisance
4. Je crée mon compte personnel pour consulter l'historique de mes déclarations



Photo AESE

Les nuisances que vous signalez sont enregistrées et transférées aux acteurs compétents afin qu'ils engagent des actions à court ou moyen terme.



Photo CAN-Env

Nuisances Air

Signaler une nuisance,
c'est déjà agir !

Le Groupement Saint Chamas FNE13 (GSC-FNE13) constitué en raison du criminel incendie du 26 décembre 2021 de l'entreprise *Recyclage Concept 13*, incendie actif durant 7 semaines, a au nombre de ses actions, invité les victimes à en signaler le ressenti et les effets sur leur santé. 369 signalements dûment motivés pour janvier 2022 !



Photo : Anonyme GSC-FNE13

Le GSC-FNE13 a en avant-première, ainsi démontré l'intérêt de la nouvelle application Atmosud, *Signal Air*



<https://www.signalair.eu/fr/>



Données	
Avez-vous des symptômes ?	Irritation des yeux Irritation du nez Crise d'asthme
Description des éventuels autres symptômes	
Durée de la nuisance	Plusieurs jours
Niveau de gêne	Gêne
Origine de la nuisance	Industrie
Description de l'origine de la nuisance	
Source industrielle potentielle de la nuisance (déclaratif)	Incendie du centre de recyclage
Apparetement de l'odeur	Brûlé

**FNE13, via ses administrateurs,
consacre bénévolement
5 000 heures par an
à débattre, à concerter et à agir
pour la protection de l'Environnement,**

Commissions Départementales

d'Aménagement Foncier, de l'Environnement, des Risques
Sanitaires et Technologiques
(CODERST)

- de la Nature, des Paysages et des Sites -
(CDNPS)
- d'Orientation de l'Agriculture
(CDOA)
- de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
(CDPENAF)
- sur les Risques Naturels Majeurs
(CDRNM)
- Commission de Conciliation
(Médiation Urbanisme)
- Comité Départemental Loup
(CDL13)
- Pôle de prévention des risques naturels et technologiques
- Chargée d'établir la Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire
enquêteur

Aires protégées

- **Comité Départemental des Aires Protégées**
- **Parc National des Calanques**
Conseil Economique Social et Culturel
Présidence
- **Parc Naturel Régional de Camargue**
Conseil Consultatif
Commissions
- **Marais de la Tête Noire**
Comité de Pilotage



Instances à échelle Métropolitaine

Commissions Consultatives

- de l'environnement de l'aérodrome d'Aix-Les Milles
- de l'environnement de l'aérodrome Avignon-Provence
- de l'environnement de l'aéroport Marseille Provence
- des Services Publics Locaux Aix Marseille Provence

Conseils de Développement

- Métropole Aix Marseille Provence
- Grand Port Maritime de Marseille (de Marseille à Fos)

Instances locales

Commission d'Information

- Installation nucléaire de Cadarache
- Installation base nucléaire d'Istres

Commissions de Suivi des Carrières

- 9 sites

Commissions de Suivi de Site

- 11 sites

Commission de Suivi et de Surveillance ISDND 13

(Installation de Stockage des Déchets non Dangereux)

- 6 sites

Plan de Prévention des Risques Technologiques Fos

Et aussi ...

Protection de l'Air

- Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air

En sont membres :

CAN Environnement - Membre du Bureau

Cabriès Nature Environnement – Administrateur

FNE13 & Cap au Nord



Protection de la forêt

Commission Extra-Municipale Forêt



Nos actions juridiques 2023



Juridiction administrative

– Recours en excès de pouvoir

○ Lançon de Provence

Annulation partielle du Plan Local d'Urbanisme : habitat et entrepôt logistique en plaine de Crau

– Recours hiérarchique

○ Fuveau

Obtention d'une demande d'inventaire « Espèces protégées » suite au refus tacite du Préfet d'obliger la SCEA Château l'Arc à déposer une demande de dérogation.

– Recours en intervention

○ Carry-le-Rouet

Classement en zone non constructible d'un secteur à fort aléa de feux de forêt (suite refus tacite Métropole, en accompagnement d'un groupement de citoyens membres FNE13)



Nos actions juridiques 2023

Juridiction judiciaire

- **Plainte avec constitution de partie civile**

- **Arles**

Pollution au bentazone par riziculture en Camargue.

- **Cabannes**

Pollution au plomb de la Durance

- **La Barben**

Atteintes à l'habitat d'espèces protégées, aux espaces naturels et agricoles, au patrimoine, travaux illégaux en zone à fort risque risques de feux.



Photo Richard Hardouin

- **Marseille 13002**

Pollution par déversement de gazole dans le bassin du MUCEM

- **Marseille 13015**

Pollutions de l'eau et de l'air par usage de scrubber boucle ouverte et de carburant non conforme – Cap Janet

- **Martigues**

Pollutions de l'eau et de l'air par usage de scrubber boucle ouverte et de carburant non conforme – Chenal de Caronte

- **Constitution de partie civile**

- **Châteauneuf -les-Martigues**

Atteinte à un milieu naturel sensible par dépôt non autorisé de déchets de chantier sur un terrain classé agricole.

- **Marseille**

Pêche récidiviste au chalut en zone interdite (Parc National des Calanques)

- **Port Saint Louis du Rhône**

Pêche au chalut en zone interdite (Phare de Faraman)



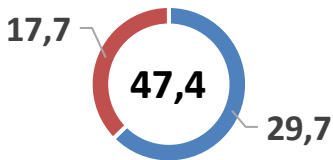


Des finances au service de l'Action ! Des bénévoles compétents !

De l'ordre de la moitié de chiffre d'affaires relève de notre activité juridique ; levier ultime répondant aux attentes de nos membres.

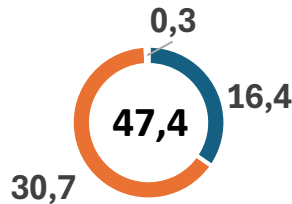
Pas sans risques ; aussi 3 membres du Bureau Exécutif hebdomadaire s'y consacrent sous pilotage Gestion-Finances assuré par le Président.

CHARGES 2023 en K€



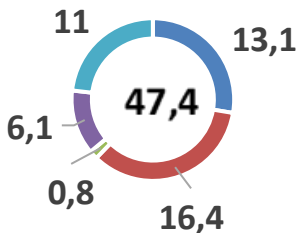
- Juridique
- Non juridique

PRODUITS 2023 en K€



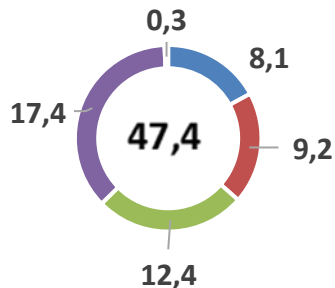
- Juridique
- Non juridique
- Déficit

CHARGES 2023 en K€



- Achats
- Services
- Charges+Amort
- Charg Exceptionnelles
- Extourn appel

PRODUITS 2023 en K€



- Ventes
- Subv & Financier
- Gestion courante
- Produits exceptionnels
- Déficit

Des finances au service de l'Action ! Des administrateurs mobiles !

En 2023, nous réalisons un résultat quasi à l'équilibre pour un chiffre d'affaires de 47 k€. (Excédent de 323 €)

A noter que le coût de l'accroissement de nos déplacements de représentations et notamment ceux supérieurs à 100 km (Parc Naturel Régional de Camargue, Cadarache, ...) a pu être compensé grâce à une subvention de fonctionnement de 7 k€ du Conseil Départemental.



Au 31 décembre 2023, nos disponibilités s'élèvent à 96 K€ dont un placement de précaution de 77 K€ pour risques contentieux.





06 avril 2023 – Assemblage en Open Source de Nébulaïr



Fédération France Nature Environnement Bouches-du-Rhône

Siège social : Cité des Associations,
93, La Canebière - boîte à lettres 340 - 13001 MARSEILLE

contact@fne13.fr

Photos non référencées
et rédacteur en chef :
Richard HARDOUIN

<https://www.fne13.fr/>